



Licenciement suite a une maladie professionnelle

Par **patti29**, le **03/02/2008** à **16:33**

declarer inapte a la navigation avec reclassement a un travail compatible a terre depuis avril 2007, j ai demander a mon employeur de me licencier ou de me reclacer, je reste sans reponse de sa part. je lui ai fait parvenir une lettre recommandee avec A R voila plus d un mois pas de reponse.a mon avis je suis en droit de lui reclamer deux mois de delai conges, des indemnitees de licenciement et voir meme des dommages et interets vu ma situation financiere puisque je suis encore en arret maladie.que doit-je faire? prendre un avocat ou les prudhommes? dans la lettre recommandee je specifie une mise en demeure avec paiement dans les plus bref delai.merci de me renseigner.

Par **patti29**, le **04/02/2008** à **17:09**

Re bonjour,

Personne pour m'aider?

C'est assers urgent.

Désoler de mon impatience.

Cordialement.